

Projet Swissness: un impératif pour la Suisse



Daniel Kraus

Mardi, le Conseil national refusait clairement par 126 voix contre 67 et deux abstentions d'entrer en matière sur la Lex USA. Mercredi, il l'enterrait. Le message a été clair: la Suisse est prête à négocier, mais pas à se faire marcher dessus. C'est un signal fort. Vendredi, il s'agira de donner un autre signal, tout aussi fort: celui de la défense ferme de la Suisse en tant que place de créativité et d'innovation.

Après sept ans de discussion, les Chambres se prononceront en vote final sur le projet Swissness, qui vise à préserver la valeur de la marque Suisse à l'aide d'une réglementation légale claire. La dénomination d'origine suisse est en effet de plus en plus usurpée, de sorte qu'il était temps de mieux la protéger, non seulement chez nous, mais également à l'étranger. Quel lien avec le conflit fiscal, me direz-vous? Au-delà des noms géographiques donnés à ces projets de loi, la relation est claire: les banques sortiront nécessairement affaiblies du combat avec les Etats-Unis. Cet affaiblissement nous a été imposé (à tort ou à raison, mais telle n'est pas la question ici) de l'extérieur. Il s'agit maintenant de ne pas affaiblir la position de la Suisse pour la créativité et l'innovation. Et cela ne dépend que de

nous. Alors que le Conseil national s'était prononcé à 57% en faveur des dernières modifications relatives au projet Swissness lors de la session de printemps, le Conseil des Etats s'est quant à lui prononcé à une majorité, certes d'une seule voix (22 contre 21), mais à une majorité quand même, lors de son vote du 6 juin dernier. Il conviendra de maintenir, sinon de renforcer, ces majorités vendredi, faute de quoi, à l'étranger, nos partenaires auront de quoi ricaner: non seulement nous chancelons à la moindre pression dans le domaine bancaire, mais nous renonçons – sans même y être forcés – à défendre notre créativité et notre innovation, nous qui n'avons pas d'autres matières

Un rejet du projet Swissness serait interprété comme un appel à l'usurpation de la dénomination Suisse

premières!

Certes, le projet soumis au vote final n'est pas simple. Parce qu'il concerne une variété d'activités très différentes (alimentation, agriculture, machines, horlogerie). Parce qu'il concerne des produits pour lesquels nous sommes incontestablement les meilleurs (chocolat), mais pour lesquels nous devons importer la matière première (cacao). Parce qu'on ne savait pas trop quelle est l'origine d'œufs pondus en Suisse par une

poule née en France... Ou encore parce que certains soutiennent – à notre sens, à tort – que les activités de recherche et développement, dont on pourra tenir compte dans le calcul de la «suis-situde», ne jouent que peu de rôle pour les PME. Enfin, parce que parfois, au sein d'une même industrie, les intérêts divergent, à l'exemple de l'horlogerie.

Malgré cela, les Chambres ont réussi à relever le défi et à concilier tous les intérêts en présence, en prévoyant bon nombre d'exceptions. Il s'agit maintenant de ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain lors du vote final. Comment? En prenant de la distance. En oubliant l'arbre qui cache la forêt. Et, surtout, en se mettant dans la peau de nos partenaires commerciaux en pleine expansion, tels que la Chine, la Russie, l'Inde, mais également les Etats-Unis et l'Union européenne. Car, vu de là-bas, un rejet du projet serait interprété comme un appel à l'usurpation de la dénomination Suisse. Pire, comme un renoncement, sans qu'on nous le demande et sans concession, à notre position de leader créatif et innovateur. Nous n'avons vraiment pas besoin de cela. Au contraire.

.....
Professeur de droit de l'innovation
à l'Université de Neuchâtel, avocat
.....